

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis opposé à ce projet en raison de son impact sur la santé humaine.

Les défenseurs de l'éolien mettent en avant l'absence d'études sur le sujet. Le site Energie Vérité (www.energieverite.com) renseigne sur un colloque qui s'est tenu en novembre 2018 « Santé, Infrasons & Éoliennes ». Il dénonce ces risques pour la santé à partir de plusieurs études à travers le monde. Depuis l'actualité a ouvert les yeux aux téléspectateurs français avec les problèmes dénoncés par

Plusieurs éleveurs dont les exploitations sont situées à proximité d'usines éoliennes, de transformateurs, ligne à haute tension. Ils évoquent ce qu'ils ressentent et les pertes qu'ils subissent : mortalité du bétail, malformation, production laitière de mauvaise qualité et en baisse. Une association a même été créée l'ANAST (Association Nationale Animaux Sous Tension) pour soutenir les éleveurs.

Je suis opposé à ce projet éolien de Doussay dont l'étude d'impact est incomplète, irrégulière, partisane.

En effet, comment accepter qu'une étude environnementale faite par un cabinet prétendu spécialiste de ce domaine, puisse « oublier » que les éoliennes seront toutes implantées sur une ZNIEFF de type 1.

Pour mémoire, rappel de l'intérêt de cette ZNIEFF :

« La conservation de ce type de site, situé hors ZPS, apparaît notamment comme un enjeu prioritaire dans le cadre du plan national d'action pour l'Outarde canepetière.

Cette zone de plaine d'une superficie relativement faible accueille chaque année plusieurs couples de Busard cendré et Saint-Martin ainsi que plusieurs mâles chanteurs de Bruant ortolan. Cette espèce étant considérée comme "En Danger d'extinction" sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs. Enfin, il s'agit d'un des rares site de nidification régulier du Vanneau huppé en contexte de plaine agricole dans la Vienne.

Ce site, situé en marge de la ZPS du Mirebalais-Neuvillois, présente donc un intérêt marqué pour l'avifaune patrimoniale de plaine de la région. »

S.BENOISTON